

Viols de mineures : la Gendarmerie appelle à la vigilance des parents

Écrit par Sidwaya

Jeudi, 26 Février 2015 06:54 - Mis à jour Jeudi, 26 Février 2015 07:06



Le 09 février 2015, la brigade-ville de Gendarmerie de Boulmiougou est alertée par un cas de viol sur la personne d'une mineure au quartier Zagtoui. Une enquête est alors diligentée à cet effet et conduit à l'interpellation d'un citoyen burkinabé, âgé de 63 ans et résident dans ledit quartier. Des informations recueillies, il ressort que l'intéressé mène une vie de débauche avec une préférence pour les filles mineures (âge variant entre 13 et 16 ans). Haut cadre à la retraite, il bénéficie aussi des largesses de son fils expatrié en Europe.

Tout commence par des dons de numéraires, de téléphones portables et d'autres présents convoités par les jeunes filles. Une fois appâtées, la victime est conduite dans une luxuriante villa de type duplex spécialement aménagée pour ses parties de plaisir au quartier Zagtoui de Ouagadougou. Le pire c'est est que ce Monsieur est conscient de son statut de séropositif. Nonobstant cela, il s'adonnait à des rapports sexuels non protégés avec ses multiples partenaires dans le but de leur transmettre volontairement sa maladie ; acte prévu et puni par l'article 26 de la loi n°030-2008/AN portant lutte contre le VIH/SIDA et protection des droits des personnes vivant avec le VIH/SIDA. A l'étape actuelle de l'enquête, la brigade-ville de Gendarmerie de Boulmiougou a dénombré vingt deux (22) victimes qui sont actuellement soumises à des tests en vue de déterminer leurs statuts sérologiques. Cette liste n'est pas exhaustive vu que certaines victimes, craignant d'être stigmatisées ne se sont pas déclarées. Le présumé coupable a été présenté au parquet et transféré au parquet. La Gendarmerie Nationale appelle tous les parents, tuteurs ou toute autre personnes ayant en garde des enfants à assurer une surveillance continue sur eux :

- Avoir une idée précise des lieux de fréquentations
- Les sensibiliser sur leurs relations (sensibilisation notamment sur les risques des IST) Intérêt

Viols de mineurs : la Gendarmerie appelle à la vigilance des parents

Écrit par Sidwaya

Jeudi, 26 Février 2015 06:54 - Mis à jour Jeudi, 26 Février 2015 07:06

porté sur les activités des enfants hors de la maison et maîtrise de leur emploi de temps

- sensibilisation sur leur fréquentation ainsi que la nécessité de les présenter aux parents

- mise en garde sur l'utilisation d'internet et les réseaux sociaux (ne pas donner son numéro ou sa localisation à un inconnu sans autorisation des parents ; ne pas discuter avec un inconnue sans autorisation des parents .

- Signaler tout comportement suspect aux forces de sécurité : appeler au :

- 16 ou le 80 00 11 45

- 17

- 1010

Sidwaya